

# Le projet autour de l'ancienne salle des fêtes se précise



Les élus municipaux lors de la séance de lundi soir au cours de laquelle, une fois n'est pas coutume, l'ordre du jour a fait l'unanimité.

Maintenant que la nouvelle salle polyvalente fonctionne à plein régime, les choses se précisent quant à l'avenir de l'ancienne salle des fêtes de Réauville. Le conseil municipal a confié lundi soir à l'atelier d'architectes va-reassien Armand-Coutelier la réalisation d'un avant-projet.

« Son prix est plus élevé (400 000 € HT) que l'autre candidat mais c'est ce cabinet qui nous intéresse le plus, ils ont compris notre demande et leur planning est réaliste » indique le maire, Marie-Hélène Soupre. Les études d'avant-projet seront réalisées avant la fin de l'année.

Des lors, les élus sauront

s'ils poursuivent ou pas leur projet qui consiste à aménager trois logements, dont un pour les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une salle communale et des toilettes. Si le feu vert est donné, les travaux pourraient débuter en avril 2018 et s'achever un an plus tard.

Le conseil municipal a également évoqué la question de l'entretien des locaux communaux. Un agent contractuel se voit renouveler son contrat et il devrait passer de trois à quatre heures hebdomadaires afin d'ajouter à l'entretien de la salle polyvalente celui de l'église et d'autres salles communales de façon ponctuelle.

Les élus se sont aussi ac-

cordés sur le fait de finir dans un premier les prix de location des fêtes etriel. Cependant, l'évaluation des coûts doit encore être interne, le sujet s'ordonne du jour à faire. La location et bancs pourra payante.

Pour finir, un 131 € va être en la commune. Il correspond au riment de la part d'ion pour l'assisteur municipal de la date à l'été déclaré volé.